

**ANNEXE III**  
**ÉTIQUETAGE ET NOTICE**

## **A. ÉTIQUETAGE**

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****Boîte de 10 ou 50 flacons de lyophilisat et de 10 ou 50 flacons de solvant****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Feligen CRP lyophilisat et solvant pour suspension injectable

**2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES**

Une dose de 1 mL contient :

Lyophilisat :

Calicivirus félin vivant atténué, souche F9	$10^{4,6}$ à $10^{6,1}$ DICC <sub>50</sub> (*)
Herpèsvirus félin vivant atténué, souche F2	$10^{5,0}$ à $10^{6,6}$ DICC <sub>50</sub> (*)
Parvovirus félin vivant atténué, souche LR 72	$10^{3,7}$ à $10^{4,5}$ DICC <sub>50</sub> (*)

(\*) DICC<sub>50</sub> : Dose infectant 50 % des cultures cellulaires.**3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

10 x 1 dose de lyophilisat et 10 x 1 mL de solvant  
50 x 1 dose de lyophilisat et 50 x 1 mL de solvant

**4. ESPÈCES CIBLES**

Chats.

**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie sous-cutanée.

**7. TEMPS D'ATTENTE****8. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

Après reconstitution, à utiliser immédiatement.

**9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

À conserver et transporter réfrigéré.

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

**11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »**

À usage vétérinaire uniquement.

**12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

**13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

VIRBAC

**14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/9097407 0/1980

**15. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE  
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Etiquette lyophilisat**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Feligen CRP



**2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES**

1 dose

**3. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**4. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE  
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

**Etiquette solvant**

**1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Feligen CRP  
Solvant



**2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES**

1 ml

**3. NUMÉRO DU LOT**

Lot {numéro}

**4. DATE DE PÉREMPTION**

Exp. {mm/aaaa}

**B. NOTICE**

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

Feligen CRP lyophilisat et solvant pour suspension injectable

### 2. Composition

Une dose de 1 mL contient :

#### Substances actives :

##### Lyophilisat :

Calicivirus félin vivant atténué, souche F9	$10^{4.6}$ à $10^{6.1}$ DICC <sub>50</sub> (*)
Herpèsvirus félin vivant atténué, souche F2	$10^{5.0}$ à $10^{6.6}$ DICC <sub>50</sub> (*)
Parvovirus félin vivant atténué, souche LR 72	$10^{3.7}$ à $10^{4.5}$ DICC <sub>50</sub> (*)

(\*) DICC<sub>50</sub> : Dose infectant 50 % des cultures cellulaires.

Lyophilisat : lyophilisat blanc.

Solvant : liquide incolore.

### 3. Espèces cibles

Chats.

### 4. Indications d'utilisation

Chez les chats :

- Immunisation active contre la rhinotrachéite virale du chat, la calicivirose féline et la panleucopénie infectieuse féline.

### 5. Contre-indications

Aucune.

### 6. Mises en garde particulières

#### Mises en garde particulières :

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Les anticorps d'origine maternelle, en particulier ceux dirigés contre le virus de la panleucopénie féline, peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination.

#### Précautions particulières d'emploi pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Il est recommandé d'administrer un traitement antiparasitaire 10 jours au moins avant la vaccination.

#### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

### Gestation et lactation :

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que FELIGEN CRP peut être mélangé et administré avec une dose de RABIGEN.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est associé avec un autre médicament vétérinaire que celui mentionné ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

### Surdosage :

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets indésirables » n'a été constaté après administration d'une surdose de vaccin.

### Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception de ceux mentionnés à la rubrique « Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions » ci-dessus.

## **7. Effets indésirables**

Chats :

Très fréquent (> 1 animal / 10 animaux traités) :
Troubles du tractus digestif <sup>1</sup>
Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :
Œdème au site d'injection <sup>1,2,3</sup> Hyperthermie <sup>1,2,4</sup> , Léthargie <sup>1,4</sup>
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :
Réaction d'hypersensibilité <sup>5</sup> (e.g. Vomissement, Diarrhée, Dyspnée, Œdème allergique) Syndrome de boiterie fébrile <sup>6</sup>

<sup>1</sup> Transitoire(s).

<sup>2</sup> Léger(ère).

<sup>3</sup> Disparaît spontanément en 2 jours.

<sup>4</sup> Résolution spontanée.

<sup>5</sup> En cas de réaction allergique ou anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré.

<sup>6</sup> Chez les chatons, comme après l'utilisation de tout vaccin contenant du Calicivirus félin atténué.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification:

Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV)

Site internet : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>

## **8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Voie sous-cutanée.

Reconstituer le vaccin en mélangeant le lyophilisat et le solvant.  
Agiter doucement et administrer immédiatement.

Administrer une dose de vaccin par voie sous-cutanée selon le schéma vaccinal ci-dessous :

### Primo-vaccination :

- Première injection à partir de l'âge de 8/9 semaines.
- Deuxième injection 3 à 4 semaines plus tard.

Les anticorps d'origine maternelle peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination. Si la présence de tels anticorps d'origine maternelle est suspectée, une troisième injection vaccinale à partir de l'âge de 15 semaines peut être appropriée.

### Vaccinations de rappels :

Annuelles avec une dose unique.

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Voir la rubrique « Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration ».

## **10. Temps d'attente**

Sans objet.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp.  
La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : à utiliser immédiatement.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

### **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

### **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

FR/V/9097407 0/1980

#### Présentations :

Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL

Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

### **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>)

### **16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

VIRBAC  
1<sup>ère</sup> avenue 2065m LID  
06516 Carros  
France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

VIRBAC France  
13<sup>e</sup> rue LID  
FR-06517 Carros  
Tél : 0 805 05 55 55

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.